

Pleudihen

Village



20/01/2023 n°2178

ATTENTION AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ET/OU À DOMICILE !

Méfiance suite à la **recrudescence de démarchage commercial** téléphonique et à domicile pour inciter les particuliers à faire réaliser des travaux d'économie d'énergie sur **les communes de Dinan Agglomération** !

Certaines entreprises proposent des retours sur investissement alléchants voire même des installations « autofinancées » de panneaux photovoltaïques.

L'autofinancement, qui fait apparaître un coût final nul pour le particulier, est présenté comme assuré par les aides, des primes et la vente de la production d'électricité. Cependant, la production d'électricité annoncée lors du démarchage est souvent fortement surestimée, les aides ou primes inexistantes.

Des entreprises proposent de venir chez vous réaliser un diagnostic énergétique gratuit et/ou obligatoire, suivi de travaux d'isolation à coût quasiment nul, également assurés par des aides et les économies d'énergie. Rappelons que ces diagnostics n'ont de caractère obligatoire que lors de la vente ou de la mise en location d'un bien immobilier.

Attention, il s'agit d'arguments pour obtenir un rendez-vous à domicile.

En outre, ni l'Espace Conseil France Rénov', ni aucune institution publique officielle (ADEME, Etat,...) n'ont missionné d'entreprise pour quelque démarche commerciale que ce soit. Ces entreprises ne sont pas non plus mandatées par un ministère ou une collectivité territoriale.

Conseils de vigilance

- **Ne divulguez aucune information confidentielle** (N° avis fiscal, N° de référent fiscal, Avis d'imposition, Taxe foncière, Copie de la carte d'identité, ...)
- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé (le délai de 14 jours court à partir du moment où l'équipement a été livré à domicile mais n'est toujours pas en cours d'installation → l'**ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement** - est à votre disposition pour vous aider à vous rétracter. Contact : **02 96 61 50 46**).
- Il n'est pas possible de se rétracter après avoir signé un devis sur un salon d'exposants.
- Exigez un devis précis : décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation, s'il vous est proposé.
- Demandez des devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.
- Privilégiez les entreprises locales et vérifiez que l'entreprise soit « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier des aides financières. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site : francerenov.gov.fr
- Contactez l'Espace Conseil France Rénov' de Dinan Agglomération, service public gratuit mis en place par l'Etat, l'ADEME et la Région, qui pourra étudier le devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés. Permanence téléphonique **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h au 02.96.87.42.44.** ou par mail infoenergie@dinan-agglomeration.fr

Pour vous aider en cas de difficulté particulière ou en cas de litige, vous pouvez faire appel à la Direction départementale de la Protection des Populations (DDPP) des Côtes-d'Armor (02.96.01.37.10, ddpp@cotes-darmor.gouv.fr). L'association CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie) du Pays de Dinan est également à votre disposition (07.85.75.19.42, dinan@clcv.org).

ATTENTION AUX ARNAQUES EN LIGNE !

Vous pouvez être victime d'arnaques en faisant vos achats sur Internet, mais aussi après avoir reçu des courriels frauduleux ou des appels malveillants. Si vous estimez être victime d'une infraction, vous pouvez le signaler sur les plateformes gouvernementales : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138>

Prochain Conseil municipal
Jeudi 26 janvier 2023 à 20h00
Salle d'honneur de la Mairie



TRAVAUX

La Chapelle de Mordrec

La route sera barrée au niveau du n°8 mercredi 25/01 et jeudi 26/01.

DISTRIBUTION PLEUDIHEN VILLAGE à MORDREUC

Une boîte de distribution est désormais disponible, rue des Terre-Neuvas, sous le panneau d'information des Gabariers.



MARCHÉ

tous les MARDIS

de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, galettes-crêpes, boucherie-charcuterie, crèmerie et produits laitiers, fleurs, plantes

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55

HORAIRES MODIFIES

Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30
Jeudi	14h-17h30
Samedi	9h-12h30

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers : 18
Médecin : 15. Pharmacie : 3237
Sage-femme ☎09.84.45.25.37
Cabinet infirmier ☎02.96.88.28.57
Assistante sociale : RDV au
02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires »
☎ 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance
☎02.96.83.38.64
Conciliateur de justice :
permanence en mairie (☎
02.96.83.20.20)
Taxi LEMOINE ☎06.08.54.09.22

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes)

Dans les villages : mardi 31/01
Dans le bourg : tous les mardis





ECOLE ENTRE TERRE ET MER OPÉRATION PAPIERS, S'IL VOUS PLAÎT !

L'Association des Parents d'Elèves reconduit la collecte de papier pour récolter des fonds afin de financer des projets à l'école.

La benne est à votre disposition sur le parking communal, près de Val de Rance, jusqu'au 25/01/23



**PALET PLEUDIHENNAIS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SUIVIE DE LA GALETTE DES ROIS
SAMEDI 21/01, 14H00, À LA SALLE DES FÊTES**



**COMITÉ DES FÊTES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : VENDREDI 27/01, 20H00
SALLE BEAUMARCHAIS**



Informations et boîte à outils sur :

www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

SAISON CULTURELLE DE DINAN AGGLOMERATION
"DE TOUTES PIÈCES" d'A. TCHEKHOV
MERCREDI 25 JANVIER À 20H30, Salle des Fêtes

Pièces Désopilantes pour Chaises Robustes
D'a.Tchékhov - Compagnie Le Combat Ordinaire

Tarifs de 6 à 11€ - Infos saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr



JOURNAL ANNUEL 2022

Dans ce magazine de 32 pages, vous retrouverez la rétro de l'année et des infos pratiques.

Il paraîtra fin janvier et sera distribué à domicile par les élus.

Le Conseil de développement de Dinan Agglomération recrute de nouveaux membres. Déposez en ligne votre candidature avant le 17/02 sur le site : <https://www.engagementcitoyen-dinanagglomeration.fr/>



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

VENDREDI 20/01. Foot loisir : Pleudihen va à Saint-Samson à 20h30.

SAMEDI 21/01. Pôle féminin. U8 : repos. U11 : Pleudihen va à Saint-Brieuc à 11h30. U12 : Pleudihen reçoit Matignon à 11h30. U13 : Pleudihen reçoit Dinan à 11h30. U15-U18 : Pleudihen va à Prat à 14h.

Pôle masculin. De U6 à U13 : plateaux ou matches ou entraînements ou repos. U14 : Pleudihen reçoit Corlay à 14h. U15 : repos. U16 : Pleudihen va à Saint-Malo à 13h30. U18 : Pleudihen reçoit Saint-Alban à 15h30.

DIM. 22/01. Seniors A : Pleudihen reçoit Miniac-Morvan à 15h. Seniors B : Pleudihen va à J.C. Saint-Malo à 15h. Seniors C : Pleudihen reçoit Coëtquen Saint-Hélen à 13h.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE.

Accueil de loisirs (3-12 ans)

Pleudihen - Saint-Hélen - La Vicomté .

**Ouverture du lundi 13 février
au vendredi 24 février 2023**

Fin des inscriptions = mercredi 1^{er} février

Différents ateliers au programme : **sportif, créatif, découverte, participatif, cuisine, grand jeu et diverses sorties**

Le programme des vacances est disponible à la mairie ou sur son site internet.

Renseignements : José Escanez 02.96.83.20.20 ou 06.68.19.26.42 ou pleudihen.jeunesse@orange.fr.



CONTROLE SANITAIRE des EAUX

destinées à la consommation humaine

Date et lieu du prélèvement : 19 décembre 2022 - Village du Buet

Conclusion sanitaire : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

PARCOURS D'ACCÈS À L'EMPLOI D'AIDE À DOMICILE

Le secteur de l'aide à domicile manque de personnel. Le CLPS, organisme de formation professionnelle pour adultes, est chargé de mettre en place à **Dinan**, une nouvelle action de formation expérimentale intitulée « **Parcours d'accès à l'emploi d'aide à domicile** » à partir du **27 février 2023**.

Le **parcours d'accès à l'emploi d'aide à domicile** proposé comprend :

- une 1^{ère} phase « **Découvrez et testez en 1 mois le métier d'aide à domicile** », sans engagement de la part des participants qui peuvent arrêter à tout moment ;
- phase 2 : pour les personnes toujours intéressées, une **formation aux pratiques et postures professionnelles pour devenir assistant de vie aux familles** (5.5 mois) ;
- phase 3 : la signature un contrat de travail chez l'un des employeurs partenaires du territoire.

La **particularité du parcours** est de bénéficier tout au long du parcours d'un **accompagnement individuel renforcé à la levée des freins** (mobilité, garde d'enfants, santé, ...) pour faciliter la poursuite de la formation et l'intégration chez l'employeur, et de privilégier la **mise en pratique** plus que la théorie.

La 1^{ère} phase de découverte du métier se déroulera du **27/02/2023 au 31/03/2023**.

Des **temps conviviaux de 2 heures au CLPS de Quévert, Espace Atlante 7 rue de la Violette**, sont organisés afin que les personnes intéressées puissent venir découvrir le parcours, poser leurs questions et rencontrer des professionnels du service à la personne et des employeurs :

- Le lundi 30 janvier 2023 à 14 heures
- Le mardi 07 février 2023 à 9 heures 30
- Le jeudi 16 février 2023 à 9 heures 30
- Le mardi 21 février 2023 à 14 heures

Contactez Alexandra au 02.96.85.86.30 ou dinan@clps.net